

Clarisse TARON
Présidente du Syndicat de la magistrature
12/14 rue Charles Fourier, 75013 Paris
contact@syndicat-magistrature.org

Paris, le 17 juillet 2016

Monsieur le Président de la République,

Dans l'immédiate suite de la tentative de coup d'Etat intervenue en Turquie, des nouvelles saisissantes nous sont parvenues de nos collègues magistrats turcs, notamment membres de l'organisation professionnelle YARSAV.

Ainsi, les affrontements à peine terminés, le Haut conseil des juges et procureurs a suspendu de leurs fonctions 2745 magistrats. Nous avons été informés que près de deux cents de ces magistrats étaient visés par des ordres d'arrestation et d'incarcération, dont au moins un magistrat de la cour constitutionnelle. Nous sommes désormais sans nouvelle de nos correspondants, leur arrestation étant imminente, sinon déjà opérée.

La célérité avec laquelle la liste des magistrats suspendus et visés par les ordres d'arrestation a été élaborée fait sérieusement craindre tout à la fois la préméditation et l'arbitraire de ces décisions. A n'en pas douter, elles s'inscrivent dans la droite ligne des tentatives de déstabilisation et même de purge de l'autorité judiciaire menées depuis plusieurs mois par le Président Erdogan.

Nous vous avons déjà saisi des atteintes répétées à l'indépendance de la Justice en Turquie, en notre qualité de syndicat de magistrat, membre fondateur de MEDEL (Magistrats Européens pour la Démocratie et les Libertés, regroupant des organisations professionnelles de magistrats en Europe, incluant la Turquie).

Nous vous demandons instamment d'intervenir auprès des autorités turques mais également auprès des instances européennes afin que ces pratiques insupportables cessent.

Renouvelant nos très vives inquiétudes pour l'indépendance de la Justice en Turquie, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute considération.

Clarisse TARON,
Présidente du Syndicat de la magistrature